



No de résolution  
ou annotation



## MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MONIQUE

**PROCÈS-VERBAL** de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 20 avril 2020 à 19 h 00 par conférence téléphonique.

### Sont présents :

|                              |                            |
|------------------------------|----------------------------|
| Madame Denise Gendron        | mairesse                   |
| Madame Nathalie Chapdelaine  | conseillère siège numéro 2 |
| Madame Sylvie Laplante       | conseillère siège numéro 3 |
| Monsieur Michel Veilleux     | conseiller siège numéro 4  |
| Monsieur Claude Lemire       | conseiller siège numéro 5  |
| Monsieur Gilles Montembeault | conseiller siège numéro 6  |

Assiste également à la séance, madame Sylvie Charbonneau, adjointe et secrétaire-trésorière par intérim.

Tous les membres présents forment quorum sous la présidence de la mairesse madame Denise Gendron.

### 1- OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance débute par un mot de bienvenue de la mairesse

### 2- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

#### RÉSOLUTION 2020-04-73

La mairesse rappelle que tous les conseillers ont reçu l'ordre du jour au moins 48 heures à l'avance. Ils déclarent l'avoir lu. Sur proposition de monsieur Michel Veilleux et appuyé par madame Sylvie Laplante, il est UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour.

**ADOPTÉE**



No de résolution  
ou annotation

### 3- VOIRIE ET HYGIÈNE DU MILIEU

#### 3.1 Appel d'offres, rapiéçage des routes

##### RÉSOLUTION 2020-04-74

**CONSIDÉRANT** les spécifications de l'appel d'offres;

**CONSIDÉRANT** le respect des dates pour les travaux;

**CONSIDÉRANT** le respect de notre « PLAN BUDGÉTAIRE »;

**CONSIDÉRANT** quelques spécifications à mettre au point avec le soumissionnaire;

Sur proposition de monsieur Gilles Montembeault et appuyé par monsieur Claude Lemire, il est résolu d'accorder le contrat de rapiéçage pour l'année 2020 à la firme Smith Asphalte pour un montant total avec taxes de 56 567.70\$.

**ADOPTÉE**

#### 3.2 Appel d'offres, fauchage et glissières

##### RÉSOLUTION 2020-04-75

**CONSIDÉRANT** les spécifications de l'appel d'offres;

**CONSIDÉRANT** le respect des dates pour les travaux avant la fin juillet pour le fauchage et pour les glissières;

Sur proposition de monsieur Claude Lemire et appuyé par monsieur Michel Veilleux, il est résolu d'accorder le contrat de fauchage et de glissières pour l'année 2020 à la firme 9253-4015 Québec inc pour un montant total avec taxes de 9,772.88\$ pour le fauchage et de 2,129.34\$ pour les glissières.

**ADOPTÉE**



No de résolution  
ou annotation

### 3.3 Appel d'offres - balayage des rues

#### RÉSOLUTION 2020-04-76

**CONSIDÉRANT** les spécifications de l'appel d'offres;

Sur proposition de madame Nathalie Chapdelaine et appuyé par madame Sylvie Laplante, il est résolu d'accorder le contrat de balayage de nos rues pour l'année 2020 à la firme Lemire et Poirier pour un montant total avec taxes de 1,379,70\$.

**ADOPTÉE**

#### 3.4 Débroussaillage

Nous avons reçu 3 propositions de débroussaillage. Madame Nathalie Chapdelaine nous donne une explication claire quant aux différents modèles suggérés. Nous allons approfondir le sujet.

#### 3.5 Sécurisation des lieux publics (Préau, parc Appollo)

Des affiches seront installées pour sécuriser les lieux du Préau et du parc Appollo en fonction de l'interdiction de se rassembler.

### 4- ADMINISTRATION

#### 4.1 Banque d'heures SYGEM

Madame Denise Gendron prendra contact avec la Firme Infotech pour voir à de possibles forfaits pour les formations et de l'aide technique à venir.

#### 4.2 Acceptation d'une facture

#### RÉSOLUTION 2020-04-77

Nous avons reçu la facture de la porte de garage livrée au début janvier 2020.

Sur proposition de monsieur Gilles Montembeault et appuyé par madame Sylvie Laplante, il est résolu d'acquitter cette facture sans tarder.

**ADOPTÉE**



No de résolution  
ou annotation

## 5. LEVÉE DE LA SÉANCE

Madame Sylvie Laplante propose la levée de la séance à 20 H 45.

La mairesse est en accord avec le contenu des résolutions précitées et n'exerce pas son droit de veto.

Par sa signature, la mairesse scelle et exécute toutes un chacune des résolutions et règlements inscrits dans le présent procès-verbal.

*Denise Gendron*

Denise Gendron  
Mairesse

Sylvie Charbonneau adjointe,  
Secrétaire-trésorière par intérim